



Donnez vie à vos rêves

avec votre régime
d'épargne collectif

Régimes d'épargne-retraite de
Ernst & Young LLP

Niyaz Kasymjanov, CFP, Pl.Fin.
Conseiller principal, Éducation & Retraite
Juin 2022



Bienvenue



D'où votre argent
proviendra-t-il?



C'est un départ



Votre programme
d'épargne au travail



Garder le cap



Où devriez-vous investir?

Desjardins Insurance has taken reasonable steps to ensure the accuracy of this information but makes no representation or warranty as to such, as the information may no longer be up to date, complete or accurate. When making decisions, you should consider obtaining investment advice from an appropriately qualified individual in addition to using any information or tools Desjardins Insurance may provide.



**D'où votre argent
proviendra-t-il?**



D'où votre argent proviendra-t-il?



**Régimes
gouvernementaux**
Régime de pensions
du Canada (RPC)/
Régime de rentes du
Québec (RRQ)
Sécurité de
la vieillesse



**Régime d'épargne
de votre employeur**
Régime de retraite à
cotisation déterminée
REER collectif
CÉLI
Non enregistré



**Votre épargne
personnelle**
REER individuel
Régime
non enregistré

Ce que vous recevrez des régimes gouvernementaux



Régime de pensions du Canada/ Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ)

Admissibilité

- Montant calculé selon vos cotisations au régime
- 100 % de la prestation à laquelle vous avez droit à 65 ans
- Prestations réduites entre 60 et 64 ans
- Prestations bonifiées après 65 ans



Sécurité de la vieillesse (SV)

Admissibilité

- Montant calculé selon le nombre d'années vécues au Canada
- 100 % de la prestation à laquelle vous avez droit à 65 ans
- Prestations bonifiées après 65 ans

Ce que vous recevrez des régimes gouvernementaux



Régime de pensions du Canada/ Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ)

Par mois

1 254 \$

Maximum

703 \$

Moyenne

Par année

15 048 \$

Maximum

8 436 \$

Moyenne



Sécurité de la vieillesse (SV)

Par mois

642 \$

Maximum

Par année

7 704 \$

Maximum

Votre programme d'épargne au travail



Important de savoir

	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127	Non enregistré G005000
Admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiate* 	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiate 	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiate 	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiate
Participation	<p>Employés à temps plein</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 35 ans: volontaire • 35 ans ou plus: obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Volontaire • REÉR conjoint disponible • REÉR pour le conjoint disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Volontaire • CÉLI au conjoint disponible 	<ul style="list-style-type: none"> • Volontaire

* Tous les employés permanents actuels à temps plein et à temps partiel ayant moins d'un an de service seront admissibles au régime de retraite à CD à compter du 1er juillet 2022

* Tout nouvel employé permanent à temps plein et à temps partiel à compter du 1er juillet 2022 sera admissible à adhérer au régime de retraite à CD le premier du mois suivant sa date d'embauche

* Les étudiants coop actuels (embauchés avant le 1er juillet 2022) seront admissibles au régime de retraite à CD

* Les étudiants coop embauchés après le 1er juillet 2022 seront admissibles à adhérer au régime de retraite à CD lorsqu'ils seront embauchés en tant qu'employés permanents – seul le service permanent comptera pour déterminer la contribution ferme, et non l'enseignement coopératif au moment du travail

Important de savoir

	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127	Non enregistré G005000
Cotisations	<p>Vous</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 % de votre revenu brut (avant impôt) • Transferts provenant d'autres régimes enregistrés <p>EY</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 % à 6 % de votre salaire brut, selon votre poste et les années de service 	<p>Vous</p> <p>Avant impôts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déductions salariales <hr/> <p>Après impôts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débit préautorisé de votre compte bancaire • Versement de votre compte bancaire • Un chèque à l'ordre de Desjardins <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Transferts provenant d'autres régimes enregistrés 	<p>Vous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dollars après impôt • Déductions à la source • Débit préautorisé de votre compte bancaire • Versement de votre compte bancaire ou un chèque à l'ordre de Desjardins • Transferts provenant d'autres CÉLI 	<p>Vous</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dollars après impôt • Débit préautorisé de votre compte bancaire • Versement de votre compte bancaire • Un chèque à l'ordre de Desjardins

Important de savoir

	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127	Non enregistré G005000
Acquisition	<ul style="list-style-type: none">• Selon la législation provinciale	<ul style="list-style-type: none">• Immédiate	<ul style="list-style-type: none">• Immédiate	<ul style="list-style-type: none">• Immédiate
Immobilisation	<ul style="list-style-type: none">• Selon la législation provinciale	<ul style="list-style-type: none">• s/o	<ul style="list-style-type: none">• s/o	<ul style="list-style-type: none">• s/o
Gains de placement	<ul style="list-style-type: none">• Imposition différée	<ul style="list-style-type: none">• Imposition différée	<ul style="list-style-type: none">• Non imposables	<ul style="list-style-type: none">• Imposables

Important de savoir

	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127	Non enregistré G005000
Retraits	<ul style="list-style-type: none">• Non permis	<ul style="list-style-type: none">• Permis – retenues d'impôt• Actifs peuvent servir au régime d'accession à la propriété ou pour le régime d'encouragement à l'éducation permanente	<ul style="list-style-type: none">• Permis – aucune retenue d'impôt	<ul style="list-style-type: none">• Permis

REER vs CELI

	REER G005727	CELI G005127
Votre objectif est-il d'épargner pour la retraite?	✓	✓
Votre objectif est-il d'épargner à court terme?		✓
Plus de droits de cotisation à la pension?		✓
Plus de droits de cotisations à un REER?		✓
Plus de droits de cotisation à un CELI?	✓	
Voulez-vous faire des cotisations déductibles d'impôt aujourd'hui et les retraits seront imposables à votre taux d'imposition sur le revenu au moment du retrait?	✓	
Voulez-vous faire des cotisations aujourd'hui qui ne sont pas déductibles d'impôt et les retraits ne seront pas imposables?		✓

REER vs CELI

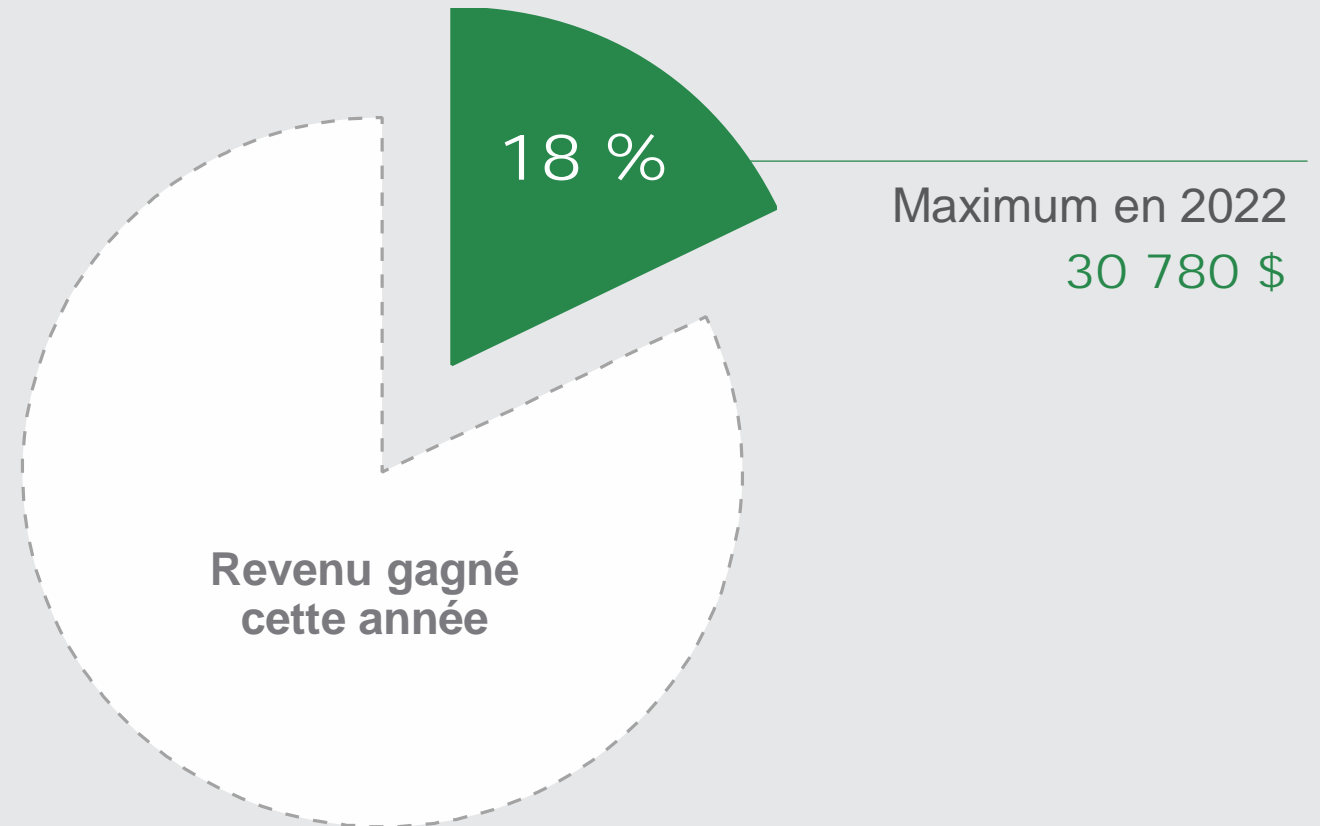
	REER G005727	CELI G005127
Voulez-vous que vos gains augmentent avec report d'impôt et que les impôts sont payés au moment du retrait?	✓	
Voulez-vous que vos gains augmentent à l'abri de l'impôt et qu'aucun impôt ne soit payé au moment du retrait?		✓
Pensez-vous que vous aurez un revenu net élevé à la retraite, de sorte que votre Sécurité de la vieillesse sera réduite ou éliminée (« récupération »)? <i>Si votre revenu net à la retraite en 2022 est supérieur à 81 761 \$, vous devrez rembourser la SV 15 % de l'excédent au-delà du seuil. Si votre revenu net est supérieur à 133 527 \$, vous devrez tout rembourser.</i>		✓
Croyez-vous que vous aurez un faible revenu net à la retraite et que vous serez admissible au Supplément de revenu garanti? <i>Vous y auriez droit en 2022 si vous avez 65 ans ou plus, si votre revenu est inférieur à 19 656 \$ et si vous êtes célibataire, veuf ou divorcé. Le montant est plus élevé si vous avez un époux ou conjoint de fait.</i>		✓

REER vs CELI

	REER G005727	CELI G005127
Si vous avez effectué un retrait de votre compte, voulez-vous récupérer les droits de cotisation dans les années suivantes?		✓
Voulez-vous être en mesure d'emprunter de l'argent pour votre première maison ou pour que vous ou votre époux ou conjoint de fait aillez à l'école à temps plein?	✓	
Voulez-vous pouvoir continuer à cotiser à votre compte après l'âge de 71 ans?		✓
Ne voulez-vous pas que votre compte soit fermé après l'âge de 71 ans?		✓
Si vous décédez, voulez-vous que votre conjoint, en tant que bénéficiaire, reçoive les actifs en libre d'impôt?		✓

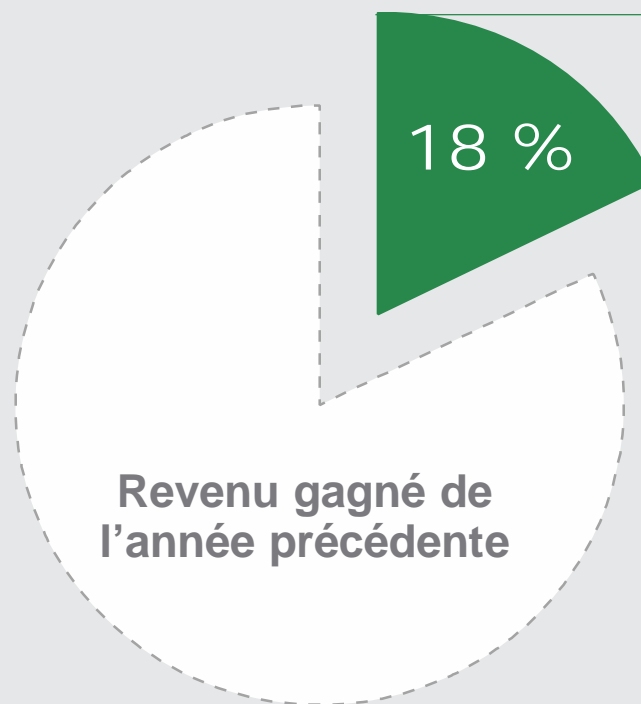
Combien peut-on cotiser à régime à cotisation déterminée?

PLAFOND DU
RÉGIME DE
RETRAITE À
COTISATION
DÉTERMINÉE

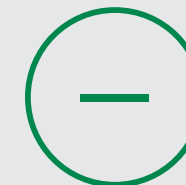


Les plafonds de votre régime collectif et de votre REER

PLAFOND DE
COTISATION
AU REER



DROITS DE COTISATION
INUTILISÉS



VOTRE FACTEUR
D'ÉQUIVALENCE

Maximum en 2022
29 210 \$

Combien peut-on déposer dans un CELI?

PLAFOND DE
COTISATION
AU CELI



5 000 \$ par année
(2009-2012)

5 500 \$ par année
(2013-2014)

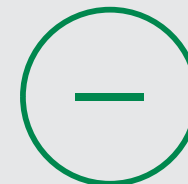
10 000 \$ par année
(2015)

5 500 \$ par année
(2016-2018)

6 000 \$ par année
(2019+)



RETRAITS DES ANNÉES
PRÉCÉDENTES



MONTANT DÉJÀ
COTISÉ À UN CELI

Participer à son régime collectif, c'est brillant

- Cotisations de l'employeur au régime de retraite à CD
- Économies d'impôt immédiates dans le régime de retraite à CD et le REER
- Gains à imposition différée dans le régime de retraite à CD et le REER
- Gains libres d'impôt dans le CELI
- Aucun problème d'indépendance
- L'actif d'un REER peut être utilisé pour le RAP et le REEP
- Des frais d'investissement et de gestion réduits
 - Gestion : 0,085 %
 - Investissement: 0,13 % - 0,71%
- Diverses options d'investissement
- Conseils et soutien

Payez-vous d'abord.

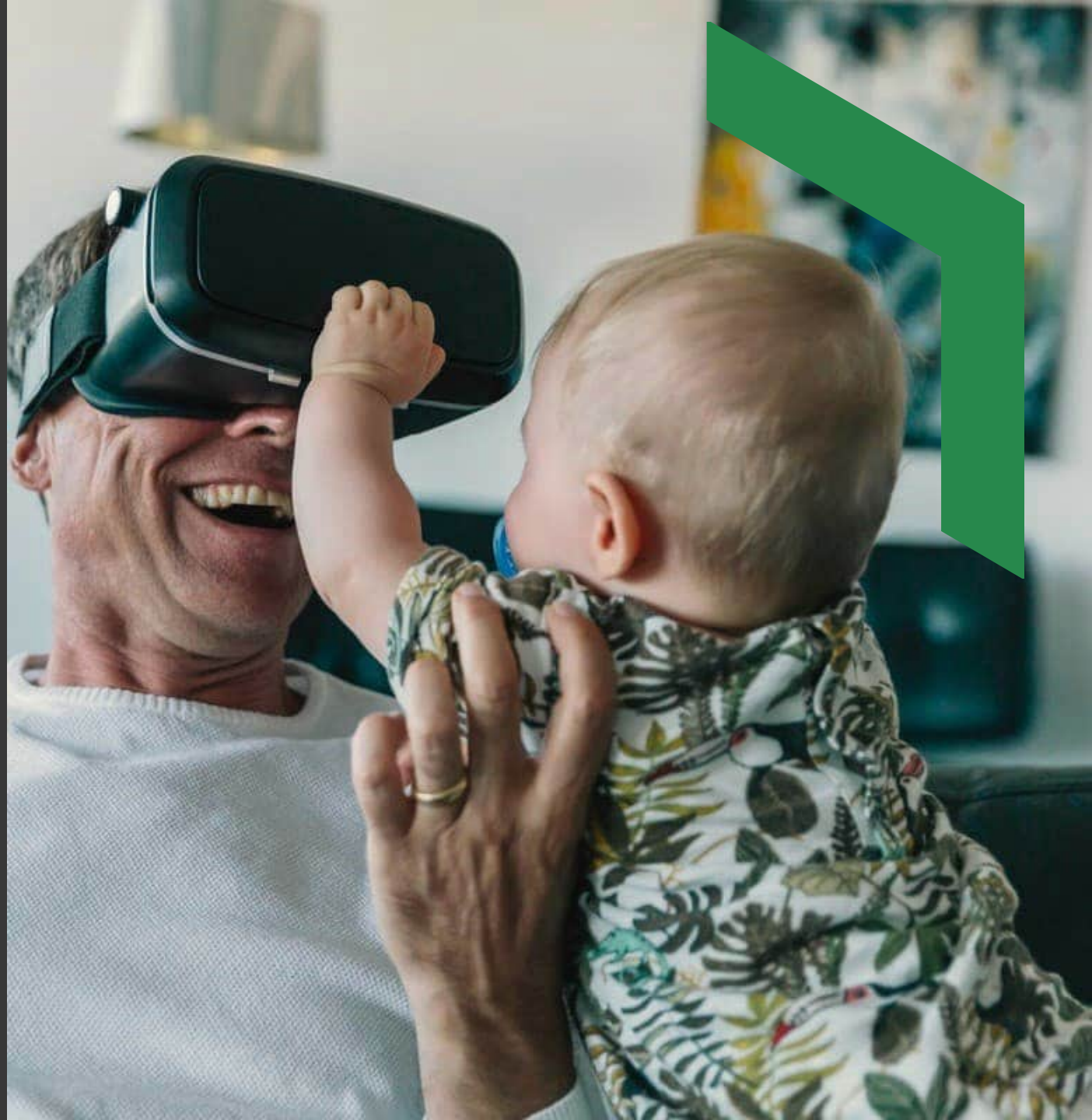
Pour épargner plus facilement, programmez des prélèvements automatiques sur votre paie.

Réalisez vos rêves.

Le saviez-vous? Avec votre régime Desjardins, vous avez accès à certains des meilleurs gestionnaires de placement au monde.



**Qu'advient-il de
vos comptes?**



Si vous quittez EY

	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127
Options à la cessation d'emploi	<ul style="list-style-type: none">• Laissez vos actifs dans le régime• Transfert dans un CRI chez Desjardins• Transfert dans un CRI auprès d'une autre institution financière• Transfert vers un autre régime de retraite (si ce régime le permet)	<ul style="list-style-type: none">• Espèces - impôts retenus• Transfert dans un REER avec Desjardins• Transfert dans un REER auprès d'une autre institution financière• Transfert vers un autre régime de retraite (si ce régime le permet)	<ul style="list-style-type: none">• Argent comptant - pas d'impôts retenus• Transfert dans un CÉLI avec Desjardins• Transfert dans un CÉLI auprès d'une autre institution financière

Si vous prenez votre retraite d'EY

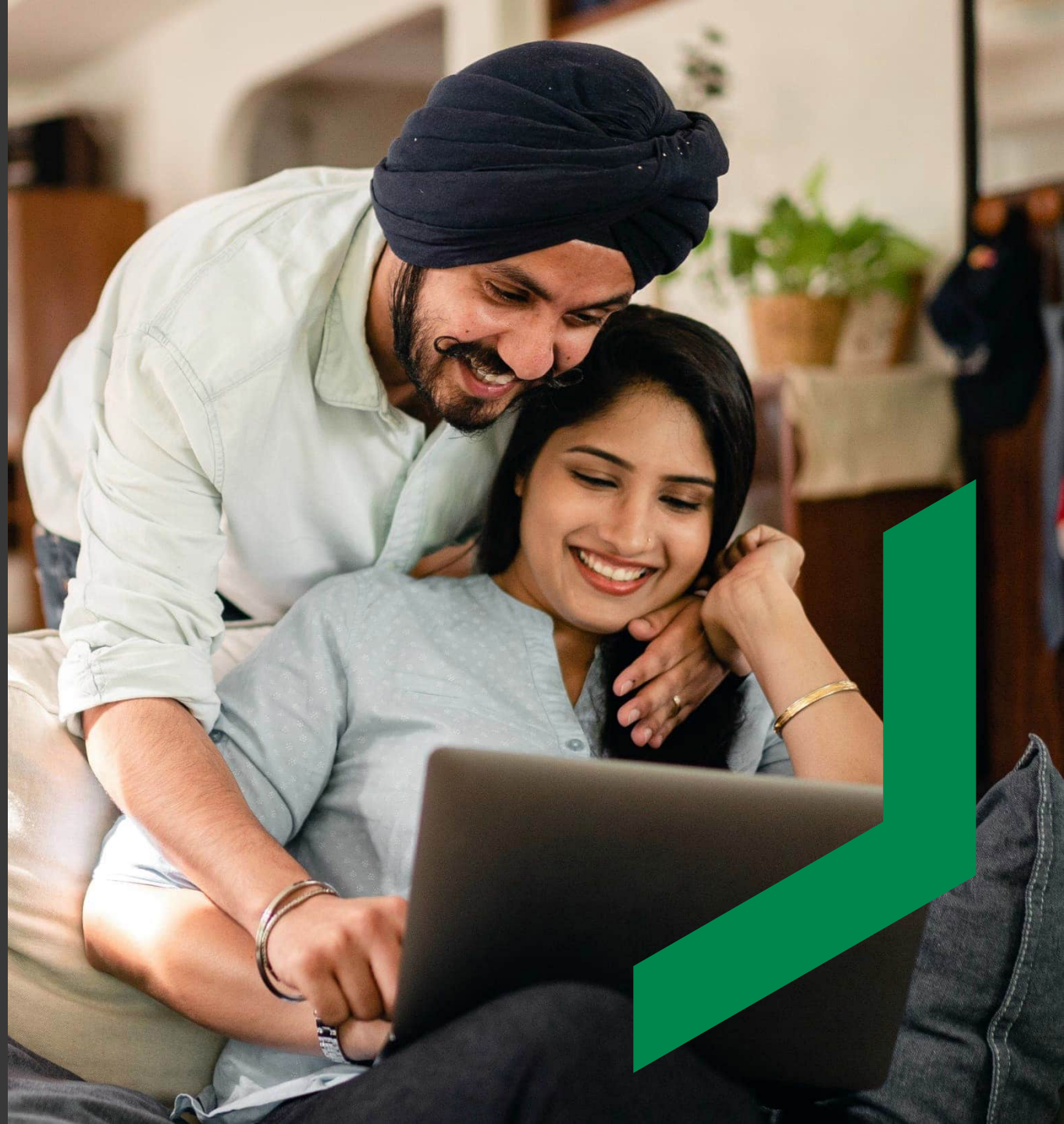
	Régime à CD G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127
Options à la retraite	<ul style="list-style-type: none">• Laissez vos actifs dans le régime• Transfert dans un REER immobilisé auprès de Desjardins ou d'une autre institution financière• Transfert à un fonds de revenu viagère (FRV) ou à un fonds enregistré de revenu de retraite visé par règlement (FERR)• Acheter une rente	<ul style="list-style-type: none">• Continuer de participer au REER• Espèces - impôts retenus• Transfert dans un REER auprès d'une autre institution financière• Transfert à un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)• Acheter une rente	<ul style="list-style-type: none">• Continuer de participer au CELI• Espèces – aucun impôt retenu• Transfert à un CELI auprès d'une autre institution financière

Si vous décédez

	Régime à CD* G004975	REÉR G005727	CÉLI G005127
Prestations de décès	<ul style="list-style-type: none">• Si votre bénéficiaire est votre époux ou conjoint de fait :<ul style="list-style-type: none">○ Les avoirs peuvent être payés en espèces (les impôts sont alors retenus à la source et votre succession paiera tout impôt supplémentaire sur le revenu)○ Les avoirs peuvent être transférés à leur REÉR• Si votre bénéficiaire est une personne autre que votre époux ou conjoint de fait :<ul style="list-style-type: none">○ Les avoirs seront payés en espèces (les impôts seront retenus à la source et votre succession paiera tout impôt supplémentaire sur le revenu)		<ul style="list-style-type: none">• Vos avoirs seront versés à votre bénéficiaire ou à votre succession s'il n'y a pas de bénéficiaire

* Si vous êtes marié ou avez un conjoint de fait, il doit être votre bénéficiaire

Où devriez-vous
investir?



Posez-vous trois questions



Est-ce que j'ai le temps d'analyser mes placements et d'en faire le suivi?



Est-ce que je connais très bien les différents types de placements et les risques qui les accompagnent?



Est-ce que je veux établir ma propre combinaison de fonds?

Si vous avez répondu NON à l'une de ces questions

la meilleure option pour vous est un Parcours cycle de vie

Si vous avez répondu OUI aux trois questions

vous pourriez opter pour l'approche autonome

Pourquoi choisir un parcours cycle de vie?



Le moyen le plus facile d'investir



Un portefeuille de placements déjà établi qui convient à votre degré de tolérance au risque



Des placements ajustés automatiquement pour réduire le risque de perte au fil du temps

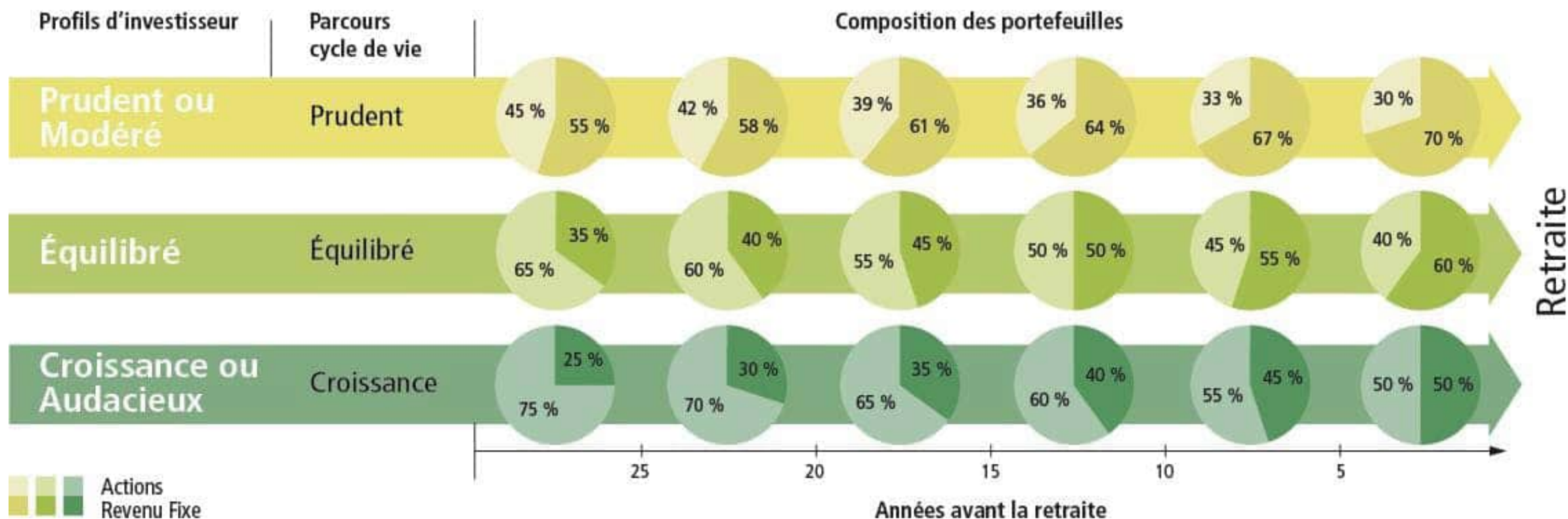


Un suivi par notre équipe de spécialistes en placements



Les parcours cycle de vie s'ajustent automatiquement

Pour réduire le risque de perte, les placements s'ajustent automatiquement au fil du temps à l'approche de la retraite



Qu'est-ce que l'approche autonome?



L'épargnant choisit lui-même une combinaison de fonds s'il a le temps d'analyser ses placements et les connaissances pour le faire



Les placements ne s'ajustent pas automatiquement au fil du temps; il faut donc constamment en faire le suivi.



Suivant les fluctuations des marchés, c'est vous qui devez vous assurer que vos placements conviennent toujours à votre stratégie et à votre degré de tolérance au risque.

Article 72

Des années qu'il faudra pour doubler votre \$	=	$\frac{72}{\text{Taux d'intérêt}}$
--	---	------------------------------------

Exemple

18 ans	=	$\frac{72}{4\%}$
--------	---	------------------

Constituez votre propre combinaison de fonds

1. Déterminez votre degré de tolérance au risque

Répondez au questionnaire *Votre profil d'investisseur* à dsf.ca/participant.

2. Choisissez un portefeuille ou une combinaison de fonds

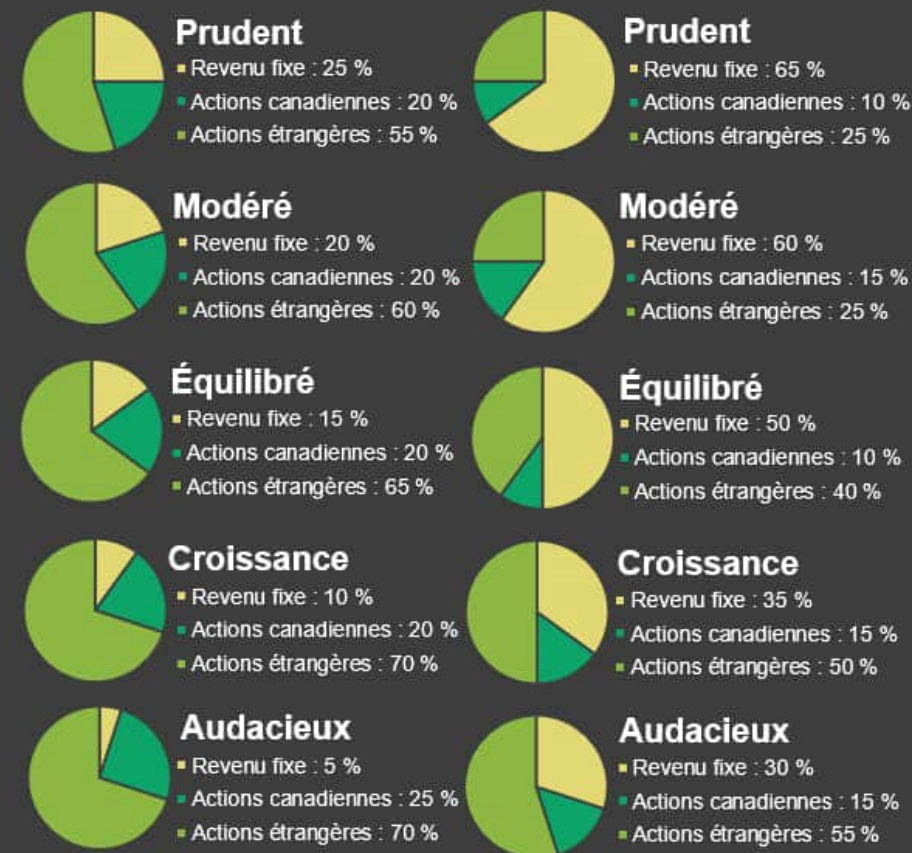
Sélectionnez vos fonds parmi les fonds offerts dans votre régime en vous basant sur la répartition de l'actif qui correspond à votre profil d'investisseur et à votre horizon de placement, dans la section *Vos directives de placement* à dsf.ca/participant.

3. Confirmez le tout

Confirmez vos choix. Vous pourrez les modifier en tout temps sur le site Web ou en appelant le Centre de contact avec la clientèle.

Modèles de répartition de l'actif

Horizon de placement
25 ans 10 ans



Constituez votre propre combinaison de fonds

Catégories d'actifs	Fonds	
Garantis	<ul style="list-style-type: none"> • 1 et 3 ans 	
Titres à revenu fixe	<ul style="list-style-type: none"> • Marché monétaire DGIA • Oblg. sociétés à large spectre Canso 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligations de sociétés Canso • Indiciel obligations canadiennes DGIA
Actions canadiennes	<ul style="list-style-type: none"> • Actions canadiennes fondamental Beutel Goodman • Actions canadiennes Mawer 	<ul style="list-style-type: none"> • DSF BlackRock indiciel actions canadiennes • Actions canadiennes EY
Actions étrangères	<ul style="list-style-type: none"> • DSF BlackRock indiciel act. EAEO • DSF BlackRock indiciel actions ÉU • Actions mondiales EdgePoint • Actions mondiales EY 	<ul style="list-style-type: none"> • Actions mondiales Fiera • Actions mondiales Mawer • Actions internationales Mawer • Actions américaines Mawer
Équilibrés	<ul style="list-style-type: none"> • EY Diversifié 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds EY
Responsable	<ul style="list-style-type: none"> • Desjardins revenu fixe responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Desjardins croissance responsable
Fonds spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds spécialisé PI 	

Que contient le sommaire d'un fonds?

- Information sur le gestionnaire
- Objectif et style du fonds
- Dix principaux titres
- Composition du portefeuille
- Taux de rendement bruts



C'est un départ

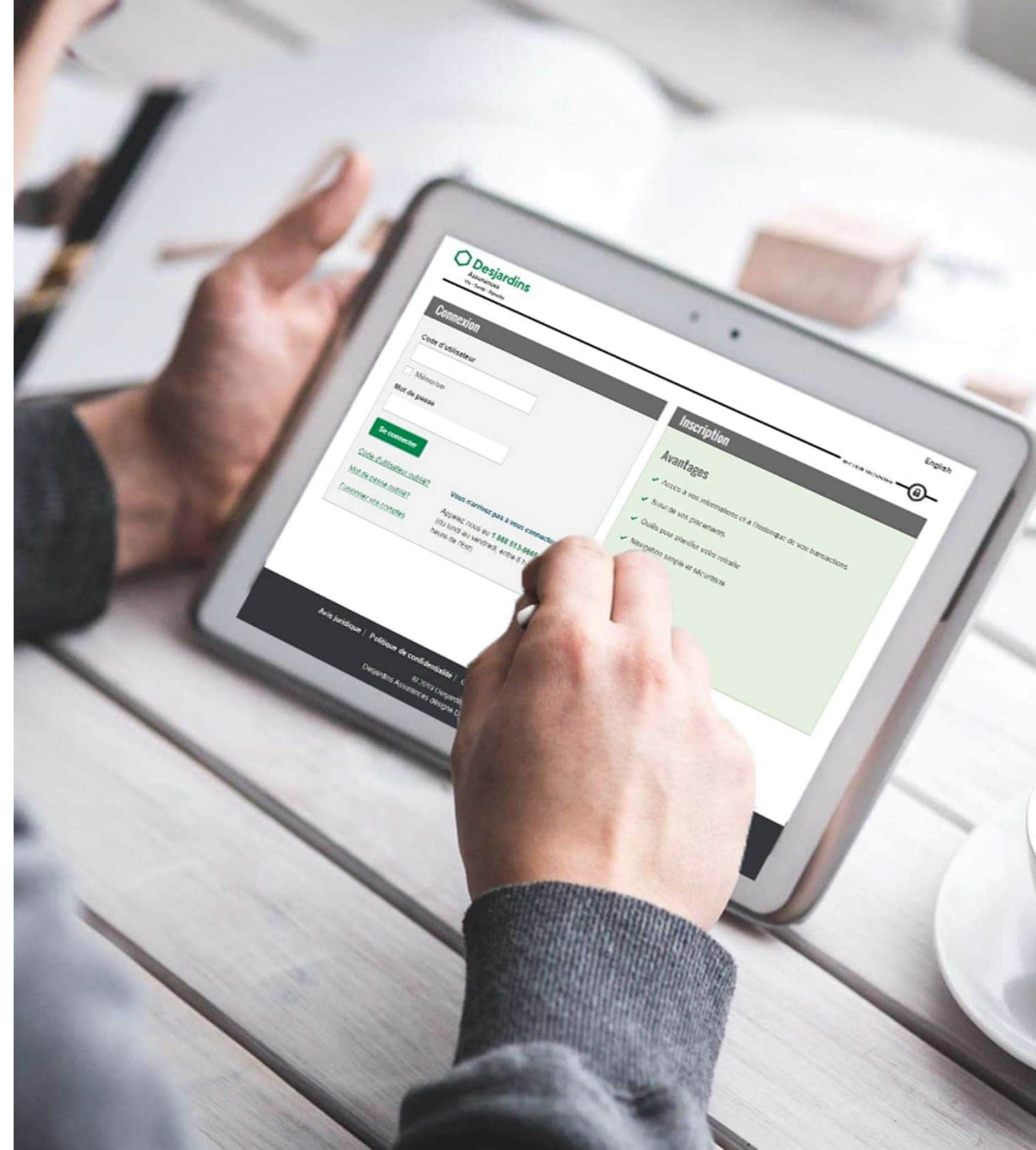


C'est un départ

Avoir sous la main

1. Vos numéros de groupe
Régime à CD - **G004975**
REER - **G005727**
CELI - **G005127**
2. Votre numéro d'employé

Inscrivez-vous en ligne à
dfs.ca/participant



Adhérez en ligne

! COVID-19 – Vous accompagner demeure notre priorité

Dans le contexte actuel, soyez assurés que nos activités se poursuivent avec le même accompagnement qu'en temps normal.

➤ [En savoir plus](#)

Accédez à votre
compte

Commencer >

Vous avez besoin d'aide pour accéder à votre compte?

- [Comment créer votre compte en ligne \(tutoriel\)](#)
- [Comment récupérer votre code d'utilisateur ou votre mot de passe \(tutoriel\)](#)

Pourquoi cotiser au régime de votre employeur?

- ✓ **Épargne automatique** par retenues sur vos paies
- ✓ **Économies d'impôt immédiates** sur chaque paie
- ✓ **Cotisations de l'employeur** pouvant s'ajouter aux vôtres
- ✓ **Frais moins élevés**, un avantage de votre régime collectif
- ✓ **Éducation et accompagnement** : outils en ligne et séances d'éducation



Créez votre compte en ligne

Desjardins
Assurances
Vie • Santé • Retraite

English

SECTION SÉCURISÉE


Connexion

Code d'utilisateur

Mémoriser

Mot de passe

Se connecter

[Code d'utilisateur oublié?](#) Vous n'arrivez pas à vous connecter ? 

[Mot de passe oublié?](#) Appelez-nous au **1 888 513-8665**
(du lundi au vendredi, entre 8 h et 20 h, heure de l'Est)

[Fusionner vos comptes](#)

Inscription

Avantages

- ✓ Accès à vos informations et à l'historique de vos transactions
- ✓ Suivi de vos placements
- ✓ Outils pour planifier votre retraite
- ✓ Navigation simple et sécuritaire

S'inscrire

Inscription aux services en ligne

Étape 1

Renseignements

Étape 2

Validation

Renseignements

Créez votre compte pour accéder aux services en ligne et aux informations relatives à votre épargne-retraite collective.

Ayez en main votre numéro de groupe et votre numéro de participant ou d'employé.

Veillez vous identifier

Nom

Prénom

Date de naissance

Courriel

Numéro de groupe ?

Choisir l'un ou l'autre de ces types d'identification

Numéro de participant ?

Numéro d'employé

Votre compte

Avez-vous déjà un compte pour les services en ligne de Desjardins Assurances? (Assurance collective, Assurance individuelle ou Régime de rentes du Mouvement Desjardins)

Oui Non

Entrez votre numéro de
groupe:
Régime à CD - G004975
REER - G005727
CELI - G005127

Entrez votre numéro
d'employé

Votre compte

Avez-vous déjà un compte pour les services en ligne de Desjardins Assurances? (Assurance individuelle ou Régime de rentes du Mouvement Desjardins)

Oui Non

Créez votre compte

Choisissez votre code d'utilisateur ?

Créer votre mot de passe ?

Afficher

Aide-mémoire ?

Question de sécurité

Quel est le prénom de votre mère ?

Quitter

Suivant

Créez votre compte avec un code
d'utilisateur et un mot de passe

Inscrivez-vous en ligne

1. Examiner et compléter vos renseignements personnels
2. Désignez votre(vos) bénéficiaire(s)
3. Indiquez si votre désignation est **révocable** ou **irrévocable**
4. Indiquez combien vous aimeriez contribuer
5. Remplissez votre profil d'investisseur et fournissez vos instructions d'investissement :
 - Parcours cycle de vie
 - Choisissez votre propre combinaison de fonds
6. Confirmer

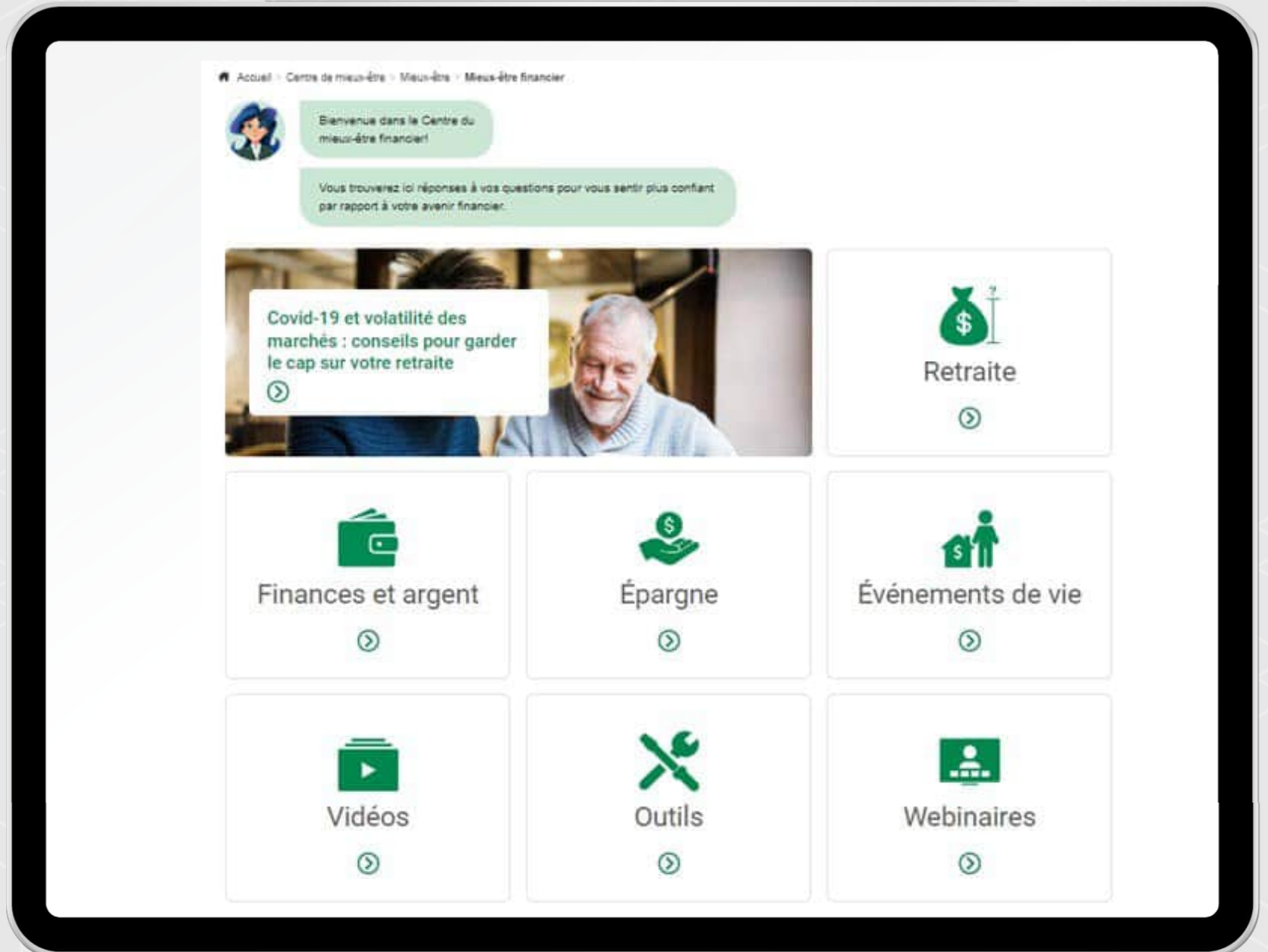
Garder le cap



Votre mieux-être financier



Chez Desjardins, nous croyons que vous devez avoir les bonnes compétences et connaissances pour gérer votre argent avec succès, car **vous** êtes au cœur de votre autonomie financière



Centre d'éducation Cours offerts



Envie d'en savoir plus?
Pourquoi ne pas assister à un
webinaire interactif en ligne ?
Inscrivez-vous à
Centre de mieux-être / Centre
d'éducation / Webinaires
offerts

Accueil > Centre de mieux-être > Centre d'éducation > Webinaires offerts

Votre centre d'éducation

Bienvenue dans votre centre d'éducation.

Vous voulez augmenter vos connaissances en matière de finances personnelles? Votre centre d'éducation vous propose des classes virtuelles ou des cours en ligne que vous pouvez suivre à votre rythme. Profitez-en, c'est gratuit!

Cours offerts

Voici les classes virtuelles, cours en ligne ou en salle présentement disponibles.

Cliquez sur chacun pour voir les détails.

Pour voir les cours offerts en anglais, vous devez changer la langue à « English » dans le haut de la page d'accueil.

	ERC1001 - L'ABC de l'investissement Cours en présentiel	>
	ERC1002 - Gestion des dettes : Comment gérer mes finances face à l'imprévu Cours en présentiel	>
	ERC1003 - Budget : trucs et astuces Cours en présentiel	>

Garder le cap

Atteignez votre objectif de retraite



Revenu désiré
65 000 \$/an

Revenu projeté
51 311 \$/an
Probabilité d'atteinte : 75 %

Composition de votre revenu de retraite

Votre revenu de retraite inclut les montants provenant de votre épargne, de vos autres sources de revenus ainsi que des régimes gouvernementaux.



Revenu désiré
65 000 \$/an

Revenu projeté
51 311 \$/an
Probabilité d'atteinte : 75 %

Manque à gagner
13 689 \$

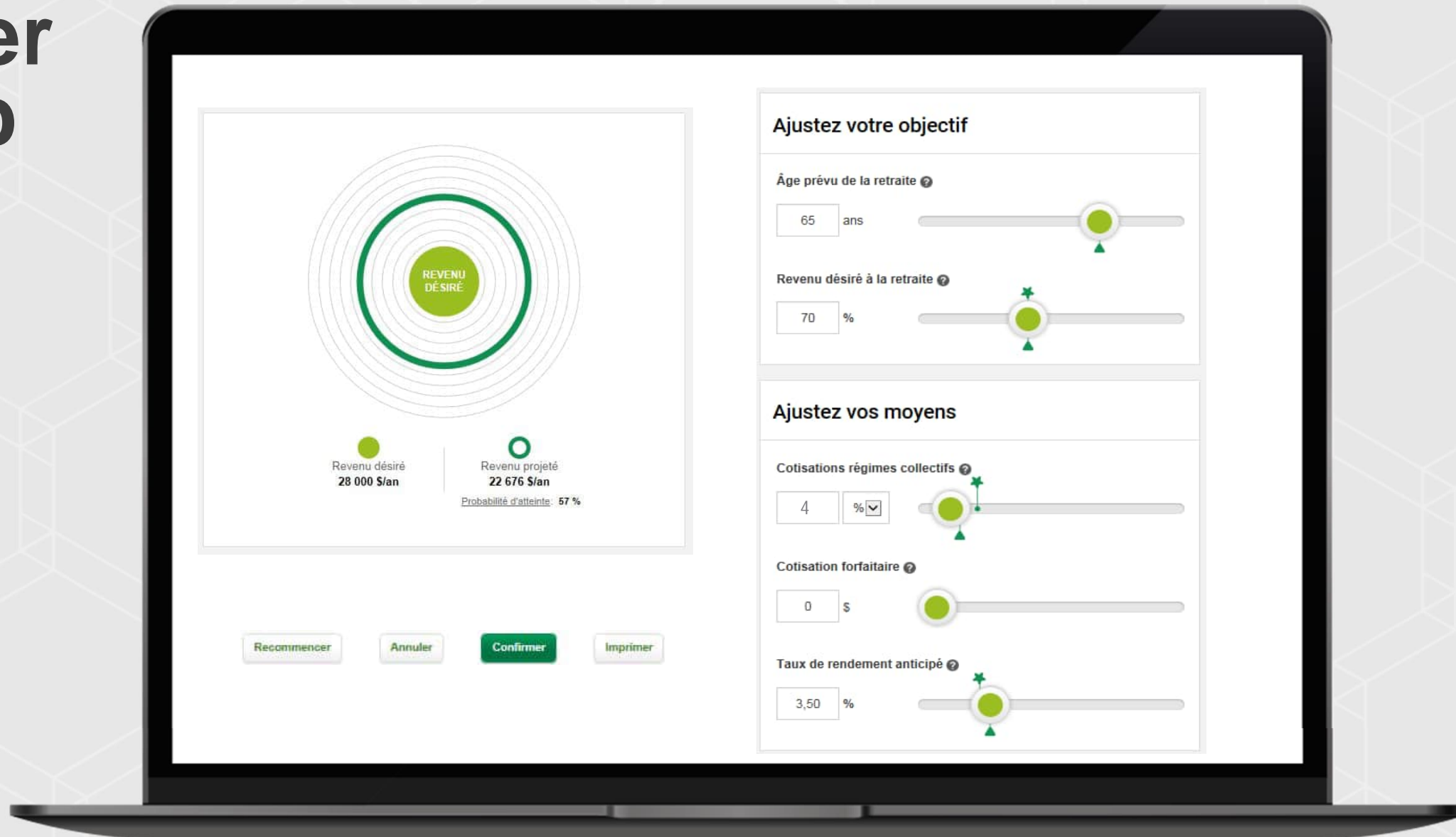
Régimes d'épargne-retraite
17 648 \$/an

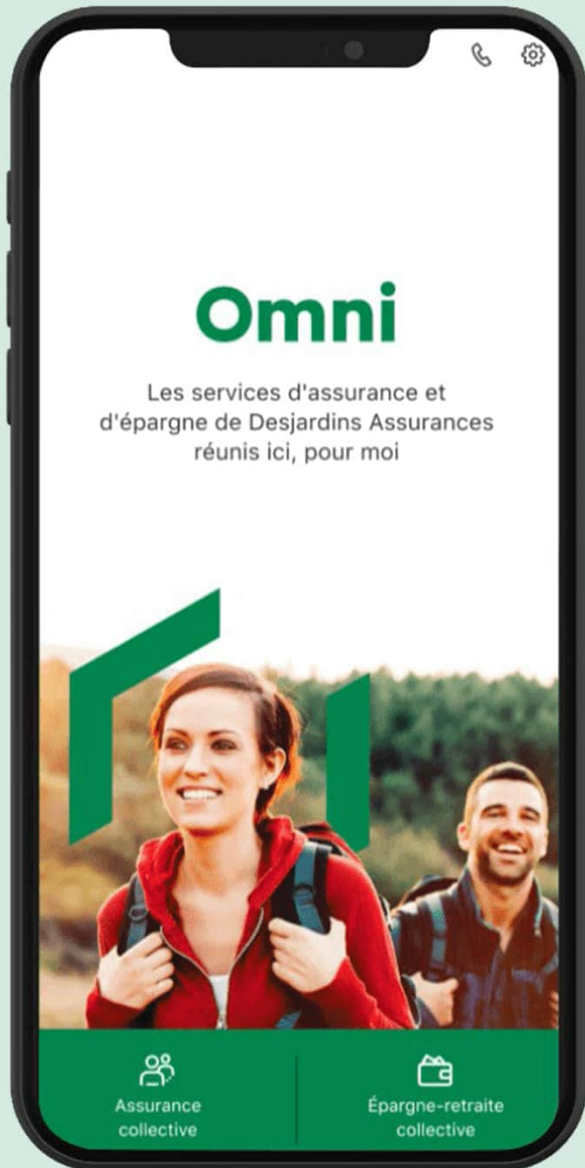
Prestations déterminées
8 000 \$/an

Autres sources de revenus
1 200 \$/an

Régimes gouvernementaux
(RRQ, RPC, SV)
24 463 \$/an

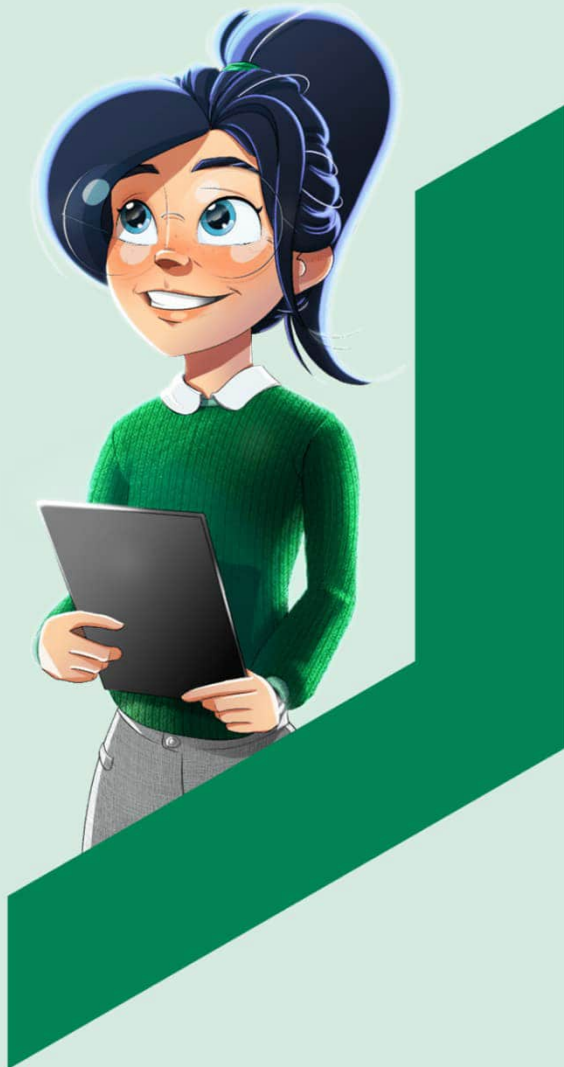
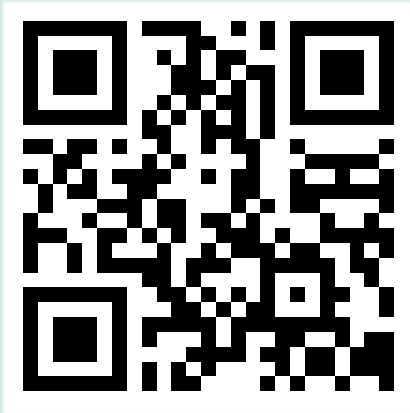
Garder le cap





Petite astuce pour prendre en main vos finances !

Téléchargez Omni !
C'est aussi facile que cela !



Centre de contact avec la clientèle

- Renseignements sur les placements et accompagnement
- Renseignements sur votre compte et votre régime
- Transferts entre fonds
- Aide à remplir les formulaires



1-833-623-8523

8 h – 20 h, du lundi au vendredi (heure locale)

Ayez en main

Votre numéro de groupe
Votre numéro d'employé
OU participant



Laissez notre équipe de transition vous aider à :

- Les produits de décaissement
- Les conséquences fiscales des différentes sources de revenu
- L'équilibre entre revenus garantis et flexibilité d'investissement
- La planification de retraite à deux et les économies d'impôt
- Les règles régissant les produits d'épargne immobilisés et les options pour répondre aux besoins de liquidité



1 877 585-3033

8 h – 17 h, du lundi au vendredi (heure locale)



Courriel

votretransition@dsf.ca



Conseils financiers personnalisés

Vous êtes-vous posé la question?

- Ai-je une assurance et une assurance-invalidité adéquates?
- Quel montant de fonds d'urgence devrais-je avoir?
- Compte tenu de l'état actuel du marché de l'habitation, devrais-je acheter ou louer?
- Investir dans l'achat d'une maison créera-t-il des résultats négatifs en matière d'épargne-retraite?
- Votre conseil serait-il différent pour les nouveaux immigrants qui sont venus au Canada au milieu de la vie et qui n'ont pas beaucoup économisé?
- Quelles sont les catégories les plus courantes où les gens vont au-dessus du budget sans s'en rendre compte?

La planification financière est **disponible gratuitement** pour vous.

Un planificateur financier agréé Desjardins salarié peut vous aider à réduire le stress financier et à créer un plan pour atteindre vos objectifs avec une aide impartiale.

Envoyez un courriel à **PlanningDFSI@dfs.ca** pour réserver votre rendez-vous virtuel.

Merci!

Si vous souhaitez planifier une réunion en tête-à-tête de 30 minutes pour discuter de votre plan d'épargne en milieu de travail : votretransition@dsf.ca



S'il vous plaît numériser pour compléter l'évaluation du webinaire



<https://forms.office.com/r/kYm79Kzp9a>

